République française
Département du Bas-Rhin

scoters
syndicat
mixte

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2018 À 10 H 30

Centre administratif de l'Eurométropole
Salon Carré
Convocation du 4 octobre 2018

Membres en exercices : 30 titulaires
30 suppléants

Membres présents : 16 titulaires
7 suppléants

Délibération n°331 du Comité syndical

5. Personnel

- **Fixation du tableau des effectifs au 1er novembre 2018**

Le comité syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré,
à l'unanimité

DECIDE d'ouvrir à compter du 1er novembre 2018 le poste de directeur, à temps complet, au cadre d'emploi des ingénieurs en chef, dans les conditions suivantes :

Poste	Directeur
Nombre d'heures	35 h
Cadre d'emploi	Ingénieurs en chef
Grade	Ingénieur en chef

DECIDE d'ouvrir à compter du 1er novembre 2018 le poste d'assistante administrative et comptable, à temps complet, au grade de rédacteur territorial principal 1ère classe, dans les conditions suivantes :

Poste	Assistante administrative et comptable
Nombre d'heures	35 h
Cadre d'emploi	Rédacteur
Grade	Rédacteur principal 1ère classe

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget primitif 2018

Le tableau des effectifs est ainsi modifié à compter du 1er novembre 2018.

PREFECTURE DU BAS-RHIN
22 OCT. 2018
Bureau du Contrôle de Légalité

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le 17 OCT. 2018
La publication le 17 OCT. 2018
Strasbourg, le 17 OCT. 2018

Le Président
Robert HERRMANN